



**Commune de
Missy**

La Municipalité de Missy (VD) met au concours le poste de

Boursier(ère) communal(e) à 30 %

Vos missions :

- Tenue de la comptabilité générale de la commune
- Gestion des paiements, des liquidités et des emprunts
- Gestion de la facturation, y compris les diverses taxes communales
- Gestion des débiteurs, y compris du contentieux
- Gestion des bilans financiers et d'investissements
- Elaboration du budget
- Clôture des comptes, y compris relations avec la fiduciaire
- Gestion des salaires et de la prévoyance sociale
- Mise à jour et suivi du site internet

Votre expérience et formation :

- Idéalement expérience de boursier(ère) communal(e), avec possibilité de cumul d'activité avec une autre commune, sinon expérience confirmée de comptabilité d'entreprise
- Formation comptable, avec maturité commerciale ou diplôme comptable ou formation jugée équivalente
- Parfaite maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office) et des outils comptables de commune ou d'entreprise

Votre profil :

- Autonomie, capacité d'organisation, intérêt pour les affaires publiques
- Sens de la confidentialité
- Précision et sens de l'exactitude
- Entretien auprès des tiers et de la population
- Esprit d'équipe avec les employés communaux et la Municipalité

Dispositions particulières :

- De nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- Parfaite maîtrise du français

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2021 ou à convenir

Les personnes intéressées peuvent adresser leur lettre de motivation avec dossier de candidature complet à : Administration communale, route de Vernettes 2, 1565 Missy **jusqu'au 1er février 2021.**

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M. Olivier Thévoz, Syndic, tél. 079 243 73 76.